

Publications des départements et des offices de la Confédération

Procédure de consultation

Département fédéral de justice et police

Révision partielle du code des obligations (Responsabilité des détenteurs de chiens dangereux)

Le présent projet vise à soumettre les personnes qui détiennent des chiens dangereux à une responsabilité à raison du risque. Il comporte également deux variantes: l'une qui étend cette responsabilité aggravée à tous les chiens et l'autre qui instaure une assurance responsabilité civile obligatoire.

Date limite: 15 septembre 2007

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Office fédéral de la justice, Domaine de direction du droit privé, 3003 Berne, téléphone 031 322 41 54, fax 031 322 42 25

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:
<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

26 juin 2007

Chancellerie fédérale

Procédure de consultation. DFJP. Révision partielle du code des obligations (Responsabilité des détenteurs de chiens dangereux)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	26
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	26.06.2007
Date	
Data	
Seite	4137-4137
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 677

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.